



Titre exécutoire 17/10/1994

Par pepsy

bonjour

la ste Credinvest à un titre exécutoire à mon nom ainsi que celui de mon conjoint décédé le 29/12/1991 pour une dette sur 2 crédits Cetelem de 85/88 et rassemblée sur une offre de prêt du 18/04/1992 que j'aurais signée tout cela est très vieux et à l'époque mon conjoint m'avait laissé avec un enfant de 4 ans et beaucoup de dettes j'ai perdue aussi ma maison. il me réclame quand même 28000 ?

merci de votre réponse qui j'espère sera positive pour moi.

Par FRANCK34

bonjour

la prescription d'un titre exécutoire est de 10 ANS

pour tout savoir

<http://www.fbls.net/prescription.htm>

ne payez rien et s'ils vous ennuiet dites leur que vous allez porter plainte

pour tout savoir sur la plainte pénale

<http://www.fbls.net/recourspenaux1.htm>